

RESIDENCE DU RUANDA
Territoire de Ruhengeri.

Ruhengeri, le 24 avril 1943

no 284/K.A.P.

Monsieur le Résident,



Objet: Transport semences sélectionnées.
réponse au n° 598/C.Pays du 15 avril 1943

En réponse à votre lettre rappelée ci-dessus, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les Caisses de Province de Ruhengeri, ont versé à la Caisse Pays à Ruhengeri, la somme de 200 frs, pour paiement de la facture n° 71 Van Hende d'Usumbura, transport semences sélectionnées.

Cette somme a été prise en recettes au L. de C. Pays sous le N° 13 en date du 24/4/1943.

L'Administrateur Territorial VAUTHIER

à Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.

TERRENOIRES DE M-ANDA-URUNDI.

Migali, le 15 avril 1943.-

RÉSIDENCE DE M-ANDA.

N° 598/C.Pays.

OBJET:

Semences sélectionnées.-

345 / C.A.P

28.4.43

Monsieur l'Administrateur territorial,

J'ai l'honneur de vous prier de me faire parvenir la somme de 200 frs pour le transport de semences sélectionnées (facture n°71 Van Hende d'Usunkura) que vous avez reçues.

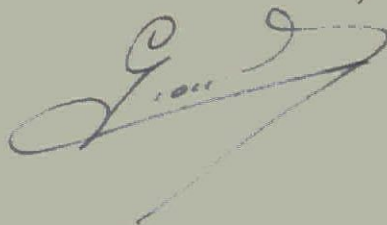
Nous avons avancé la dite somme sur le budget C.P. alors que la dépense incombe aux C.A.C.

Le Résident du Ruanda a.i., BRATIS,

Monsieur l'Administrateur territorial

à

RUHENGERI.-



RESIDENCE DU RUANDA
Territoire de Ruhengeri.

Ruhengeri, le 19 avril 1943

n° 258/CA.P.

Monsieur le Résident,

Objet: Demande imprimés pour C.A.P.
réponse au n° I35/CAP du 27 janvier 1943

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien me faire parvenir les imprimés ci-après pour les C.A.P. du Territoire de Ruhengeri:

Carnets taxe pompe	250	
Carnets tickets passage eau pour hommes	300	
idem	pr petit bétail	50
idem	pr gros bétail	50
Cahiers pour inscription palabres T.I.	80	
Quittanciers pour T.I.	50	

L'Administrateur Territorial VAUMIER

9x
A Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI.